

#### **COMMUNE DE BAVOIS**

# PREAVIS MUNICIPAL NO 19 / 2023 EN SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 6 JUIN 2023

Objet : comptes 2022

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal de Bavois,

La Municipalité a l'honneur de vous présenter les comptes communaux 2022.

## Considération sur les comptes de fonctionnement 2022 :

Les comptes de fonctionnement de notre commune font apparaître un excédent de recettes de fr. 72'775.06 contre un excédent de charges de fr. 56'481.00 prévu au budget.

Ce résultat de fr. 72'775.06 a été obtenu après amortissements du patrimoine administratif pour un total de fr. 306'149.22 ainsi que des amortissements complémentaires du patrimoine administratif pour un total de fr. 76'438.00 soit fr. 382'587.22 et amortissements du patrimoine financier pour un total de fr. 138'587.22 (défalcation sur débiteurs pour fr. 26'059.63, appartements protégés pour fr. 109'000.00, et amortissements de titres pour fr. 3'498.00). Des attributions au fonds de réserve de fr. 20'000.00 et des prélèvements sur fonds de réserve pour fr. 146'970.15 soit un total de fr. 383'632.20 représentent la marge d'autofinancement, provenant du ménage communal contre fr. 720'723.00 en 2021.

#### 1. Administration générale

#### 110 Secrétariat Municipal, Bourse

N° 110.3011.00 – Traitement du personnel

Le travail administratif a augmenté en raison du changement de programme informatique. Des cours ont été suivis et les heures supplémentaires rétribuées ce qui explique l'augmentation du montant.

N° 110.3040.00 – Caisse de pension

L'augmentation du taux de cotisation prévue au budget a été prise en charge par la caisse de pension.

N° 110.3180.00 – Honoraires et prestations de service

Divers frais d'avocat pour un montant total de fr. 16'416.00 non-prévus au budget (honoraires éolien fr. 13'185.00 & honoraires 3ème voie fr. 3'231.00). Ce montant est prélevé du fonds de réserve « avocat » compte N° 110.4803.00.

N° 110.3809.00 – Attribution fonds de réserve

Afin de couvrir les futurs frais d'avocat demandés, un montant de fr. 20'000.00 a été attribué au fonds de réserve « avocat », ceci afin de parer à toute éventualité. Le montant du fonds se monte à fr. 23'584.00 au 31.12.2022.

N° 110.4361.00 – Remboursement d'assurances

Nous avons touché la somme de fr. 2'176.20 de la SUVA concernant l'accident d'un employé.

N° 110.4390.00 – *Autres recettes* 

Nous avons touché la somme de fr. 944.00 de la Vaudoise Assurances, assurance RC pour la part aux excédents du 01.01.2019 au 31.12.2021.

## 2. Finances

## 21 Impôts

La totalité des rentrées fiscales présente un revenu supérieur au budget de fr. 207'799.00.

N° 210.4001.00 & 210.4002.00 – *Impôt sur le revenu et fortune des personnes physiques* Les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques présentent un résultat supérieur de **fr. 29'266.94** par rapport au budget.

N° 210.4011.00 & 210.4012.00 – Impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales Ce compte présente un montant supérieur de fr. 36'730.75

N° 210.4020 – Impôts foncier

Ce compte présente un montant supérieur de fr. 13'716.15

 $N^{\circ}$  210.4040.00 – Droit de mutation

Ce compte présente un montant supérieur de fr. 49'983.65

N° 210.4050.00 – Impôt sur les successions et donations

Ce compte présente un montant supérieur de fr. 40'380.20.

N° 210.4411.00 – Impôt sur les gains immobiliers

Ce compte présente un montant supérieur de fr. 46'486.75.

N° 210.4411.01 – Impôt sur les frontaliers

Ce compte présente un montant inférieur de fr. 15'908.35.

Impôts conjoncturels (N° 210.4040.00 - droits de mutations, N° 210.4050.00 - successions et donations et N° 210.4411.00 - gains immobiliers). Ces trois impôts totalisent une entrée de fr. 251'850.60 dont la moitié repart directement à la cohésion sociale (fr. 125'925.30) chiffres de base pour le calcul 2022. Il y a une forte différence avec le budget, mais ces chiffres sont très difficiles à estimer.

#### 22 Service financier

N° 220.3222.00 – Intérêts des emprunts à moyen et long terme

Ce compte présente un montant supérieur de fr. 5'885.73 suite à la signature d'un nouvel emprunt.

N° 220.3301.00 – Amortissement du patrimoine financier

Amortissement des titres de l'abattoir régional d'Orbe pour fr. 2'999.00 et de l'Omnibus pour fr. 499.00 amènent le montant de fr. 3'498.00 attribué à ce poste.

Les comptes liés à la péréquation n'appellent pas de commentaire particulier.

## 3. Domaines et bâtiments :

## Chiffre 31 Terrains:

N° 310.3180.00 – Honoraires et prestations de service &

N° 310.4510.00 – Part et remboursement du Canton

Un montant de fr. 22'439.00 correspond à la suite de l'étude pour la renaturation du Cristallin. Cette étude est terminée. Elle n'a rien coûté à la commune. Le Canton a participé à hauteur de 60% et le reste a été compensé par l'AVPN (Alliance Vaudoise Pour la Nature).

Récapitulation de l'étude :

Le total de cette étude a coûté la somme de fr. 156'210.25. Le 60% a été versé par le Canton (fr. 93'726.20). Le solde de fr. 62'484.05 a été compensé par l'AVPN.

N° 310.42472.00 – *Redevances d'utilisation du domaine public-antenne* L'augmentation du loyer antenne de la Maladière.

#### Chantier amélioration des terres humifères

N° 310.3180.00 – Honoraires et prestations de service

Un montant de **fr. 805.00** correspond au manque de rendement des cultures versé à un agriculteur et refacturé par le compte N° 310.4360.00 – *Remboursement de tiers* Une facturation à Dynaecosol d'un montant de **fr. 7'191.00** pour la location de la place de stockage.

#### Chiffre 32 Forêts:

N° 320.3180.00 – Honoraires et prestations de service

Le montant de fr. 1'350.00 correspond aux honoraires de notaire pour l'acquisition de la parcelle no 594.

N° 320.4360.00 – Remboursement de tiers

Le montant de fr. 1'686.20 correspond au décompte de l'année 2021 du Triage du Cerisier.

## Chiffre 350 Les Pies:

N° 350.3140.00 et 350.3180.00 – Entretien et travaux du bâtiment

Les travaux prévus au budget pour un montant de **fr. 6'000.00** concernant les murs de la cave n'ont pas été effectués. Figurent dans ce compte le contrat d'entretien de l'ascenseur et ceux des ventilations. Quelques petits travaux pour un montant de **fr. 845.00** complètent ces montants.

N° 350.3300.01 – Amortissement complémentaire du patrimoine financier

Nous avons effectué un amortissement complémentaire de fr. 79'000.00 concernant les appartements protégés. En effet, nous avons mis à l'équilibre l'immeuble des Pies entre les dettes et le patrimoine administratif et financier au bilan.

Chiffres au 31.12.2022

9123.009.01	Les Pies, appartements protégés	fr.	1 082 000.00
9143.009.01	Les Pies, UAPE	fr.	620 000.00
<b>Total Les Pies</b>		fr.	1 702 000.00
9221.029.00	SUVA, emprunt	fr.	1 000 000.00
9221.030.00	Postfinances (Fr. 750'000.00)		
	Part Les Pies	fr.	702 000.00
Total emprunt			
Les Pies		fr.	1 702 000.00

#### N° 350.4271.00 – *Locations*

En 2022, les appartements présentaient un taux d'occupation à quasi 100%. Sur les 6 appartements, seuls 2 mois ont été vacants.

## Chiffre 353 Collège:

N° 353.3140.00 et 353.3180.00 – Entretien et travaux du bâtiment

L'entretien de l'ascenseur et le contrat pour fr. 6'096.05, la réparation du chauffage pour fr. 7'670.70, le nettoyage des vitres pour fr. 1'930.00 et le curage du collège pour fr. 1'612.50 pour ne citer que les principaux travaux effectués au collège durant l'année 2022.

#### Chiffre 354 Grande Salle:

N° 354.3110.00 – Achat de mobilier et équipement

Achat de tapis de gym pour le montant de fr. 3'005.40.

#### N° 354.3120.00 – Eau, énergie, combustible

Le prix moyen du mazout a passé de **fr. 82.80** / 100 litres en 2021 à **fr. 125.24** en 2022. Nous avons augmenté le forfait chauffage des utilisateurs de 30%.

#### N° 354.3180.00 – Honoraires, assurances

Les honoraires concernant le projet de rénovation de la grande salle pour un montant de fr. 1'458.60.

## N° 354.4510.00 – Participation du Canton

Une subvention cantonale de fr. 2'000.00 a été reçue concernant l'analyse du bâtiment.

#### Chiffre 358 Ancienne Poste et Bourse des Pauvres :

N° 358.3140.00 – Entretien et travaux du bâtiment, Ancienne Poste

Divers travaux et abonnement pour fr. 3'861.75. Le budget de fr. 6'000.00 concernant le remplacement des fenêtres n'a pas été utilisé.

N° 358.3180.01 – Honoraires et assurances – bourse des pauvres

Des honoraires ainsi qu'un rapport d'expertise pour un montant total **de fr. 5'483.25** ont été dépensés dans le but du préavis no 10/2022 non-abouti.

# Chiffre 359 Bâtiments communaux divers:

N° 359.3130.00 – Fourniture et marchandise

L'achat de caméra pour un montant de **fr. 4'525.95** suite au préavis 04/2021 concernant le règlement communal relatif à l'utilisation de caméra de surveillance.

## 4. Travaux

#### Chiffre 43 Routes et chemins :

N° 430.3114.00 – Achat de matériel d'entretien et d'exploitation

L'achat de deux débroussailleuses et d'un marteau perfo-burineur pour fr. 3'262.65.

N° 430.3142.00 – Entretien réseau routier

Il ressort de ce compte la rénovation du chemin de Jérusalem pour un montant de **fr. 28'910.65**. Ce même montant a été prélevé du fonds de réserve « route » compte  $N^{\circ}$  430.4804.00, montant de **fr. 35'000.00** attribué en 2021.

Ce qui ramène les dépenses du comptes 430.3142.00 à fr. 23'320.85 contre fr. 50'000.00 budgeté.

N° 430.3142.01– Entretien des chemins

Les travaux attribués à ce compte le concassage, l'éparage, et divers travaux de rénovation des chemins communaux.

N° 430.4804.00 – Prélèvement au fonds de réserve routes

Un montant de **fr. 28'910.65** a été prélevé du fonds de réserve routes (N° 9282.006.01) pour les travaux de réfection du chemin de Jérusalem.

# Chiffre 442 FC Bavois:

N° 442.3140.00 – Travaux d'entretien et fourniture

Une convention a été signée entre la commune et le FC Bavois. Un montant annuel de **fr. 25'000.00** lui est versé pour l'entretien des terrains. De ce fait, les employés communaux ne tondent plus les terrains de foot.

N° 442.3903.00 – Imputations internes Eau

Selon la décision du 16 mai 2017, le FC Bavois profite d'une ristourne annuelle de 3000 m<sup>3</sup> d'eau soit un montant de **fr. 7'500.00** (3000 \* **fr. 2.50**)

## Chiffre 45 Ordures ménagères et déchets :

N° 450.3110.00 – Achat de matériel d'exploitation

L'achat de caméra pour un montant de fr. 3'973.63 (fr. 4'279.60 TTC) suite au préavis 04/2021 concernant le règlement communal relatif à l'utilisation de caméra de surveillance.

# Chiffre 46 Egouts et épuration :

N° 460.3144.00 – Entretien du réseau d'égouts

Divers curages de canalisations ont été effectués.

Nº 460.4341.00 – Taxes uniques de raccordement aux égouts

Les factures relatives aux taxes uniques de raccordement pour les bâtiments raccordés lors des travaux de la RC 289/303 n'ont pas été facturées en 2022. Elles seront facturées courant 2023.

N° 460.4811.00 – Prélèvement sur financements spéciaux de l'épuration

Un montant de **fr. 9'231.18** a été prélevé sur financements spéciaux de l'épuration. Le fonds de réserve présente un solde de **fr. 23'310.00** prévu pour le budget 2023. le compte « Réseau d'égouts et d'épuration » laisse apparaître une charge nette de **fr. 65'816.11** prise sur l'impôt.

## Chiffre 61 Corps de police:

N° 610.3111.00 – Achat de matériel

Achat de signalisation parking pour un montant total de fr. 8'145.50 non prévu au budget. Cette signalisation a été posée suite à diverses plaintes concernant le stationnement.

## Chiffre 72 Prévoyance sociale:

N° 720.3180.00 – Honoraires sortie AJOVAL

Notre sortie de l'AJOVAL est effective depuis le 31.12.2022. La facture concernant la dédite a été provisionnée d'un montant de **fr. 138'000.00** comme le prévoyait le budget 2022. De ce fait, le prélèvement de **fr. 100'000.00** au fonds de réserve « dédite AJOVAL » a été effectué selon le budget 2022.

N° 720.3510.40 – Accueil de jour des enfants

Une différence de fr. 39'414.54 en notre faveur est à relever sur ce poste.

 $N^{\circ}$  720.3510.41  $UAPE-part\ communale$ :

Un montant de fr. 159'260.37 à notre charge contre fr. 167'500.00 initialement prévu.

#### Chiffre 81 Service des eaux :

N° 810.3114.00 – Achat mobilier et matériel

L'achat de compteurs et d'appareil de mesure des nitrates pour un montant de fr. 19'000.00 au budget n'a pas été effectué.

N° 810.3120.00 – Eau, énergie, combustible

En 2022, nous sommes toujours raccordés au réseau d'alimentation d'eau de l'AIAE (Association Intercommunale d'eau d'Echallens et environs) car le taux de nitrates de notre eau est toujours trop élevé par rapport aux normes en vigueur.

N° 810.3140.00 – Travaux d'entretien et de rénovation du réseau

Fuite d'eau à la grande salle ainsi que divers travaux au réservoir du Bugnon se sont produits en 2022.

N° 810.3180.00 – Honoraires et prestations de service

La convention Puits des Planches, les honoraires du projet du changement de conduite de la route de la gare, préavis 18/2023 et l'autocontrôle ont été imputés dans ce compte.

Nº 810.4811.00 – Prélèvement sur financements spéciaux de l'eau

Un montant de fr. 74'086.25 a été prélevé sur financement spéciaux de l'eau. Le fonds de réserve présente un solde à zéro. Le compte « Service des eaux » laisse apparaître une charge nette de fr. 28'924.63 prise sur l'impôt.

#### Chiffre 82 Energie solaire:

N° 820.3661.00 et N° 820.4800.00 – Intérêts sur prêts de privés et prélèvement fonds de réserve photovoltaïque

La rémunération de 2.5% sur le solde du prêt au 1<sup>er</sup> janvier 2022 versée aux investisseurs a été compensée par prélèvement au fonds de réserve photovoltaïque pour un montant de **fr. 1'643.50.** 

La Municipalité et la Boursière communale sont à disposition des Conseillères et Conseillers pour apporter tous les éclaircissements nécessaires que pourrait susciter la présentation des comptes 2022.

#### Conclusion:

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil communal à prendre les décisions suivantes :

#### Le Conseil communal,

- > vu le préavis municipal ci-dessus,
- considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour,
- > ayant entendu le rapport de la commission gestion et finances

#### Décide :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2022 et de lui en donner décharge
- de décharger la commission de gestion et finances de son mandat

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Thierry Salzmann

Carole Pose

La Secrétaire

## Considération sur les comptes d'investissement 2022 :

projet des apports de terre sur les terrains humifères parcelle  $82 - N^{\circ}$  9141.004.02 Divers honoraires et travaux pour un montant de fr. 20'293.90 ainsi qu'une participation de fr. 5'000.00 de la part de Dynaecosol pour le raccordement électrique portés au bilan au 31.12.2022.

Préavis no 37/2020 du 08.09.2020.

# Suite de projet des apports de terre sur les terrains humifères parcelles 108, 136, 149 - $N^{\circ}$ 9141.004.03

Divers honoraires et travaux pour un montant de fr. 66'878.45 portés au bilan au 31.12.2022.

Préavis no 11/2022 du 03.02.2022.

#### Assainissement des buttes de tir - N° 9141.006.00

Un montant de **fr. 48'000.00** nous a été versé de la part de l'Etat de Vaud. Préavis no 41/2021 du 18.02.2021.

## Part eaux claires et eaux usées - RC 289/303 - N° 9141.019.01

Un montant de fr. 670.57 a été payé sur ce compte.

Préavis no 32/2020 du 13.01.2020 et 42/2021 du 12.02.2021.

#### Part chaussée – RC 289/303 – N° 9141.019.03

Les travaux finaux pour un montant de fr. 183'824.85. La subvention de fr. 236'900.00 reçue en 2022.

Préavis no 32/2020 du 13.01.2020 et 42/2021 du 12.02.2021.

#### Part défense incendie – RC 289/303 – N° 9141.019.05

Les travaux finaux pour un montant de fr. 5'260.40.

Préavis no 32/2020 du 13.01.2020 et 42/2021 du 12.02.2021.

#### **Grande salle – N° 9143.004.00**

Honoraires rénovation et transformation grande salle pour un montant de fr. 43'799.55. Préavis no 12/2022 du 07.02.2022.

## Système informatique – N° 9149.000.00

Le changement de système informatique a commencé en 2021. Montant payés en 2022, fr. 30'566.90. Il devrait être définitif en 2023.

Préavis no 38/2020 du 21.07.2020.